



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

RM,CG/vg

Commission du Développement durable et Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2012

ORDRE DU JOUR :

Visite des structures provisoires qui accueilleront les élèves de l'Athénée pendant les travaux de rénovation

*

Présents : M. Eugène Berger, M. Fernand Boden, Mme Anne Brasseur, M. Lucien Clement, M. Georges Engel, M. Fernand Etgen, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Serge Wilmes (remplaçant M. Marc Spautz), membres de la Commission du Développement durable,

Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Ben Fayot (remplaçant M. Lucien Lux), M. Gast Gibéryen, M. Roger Negri, M. Gilles Roth (remplaçant M. Robert Weber), membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire,

M. Claude Adam, observateur,

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures,

M. Joël Cannive, M. Jean Leyder, M. Carlo Reckel, de l'Administration des Bâtiments publics,

M. Jos Salentiny, directeur de l'Athénée de Luxembourg,

M. Claude Heiser, directeur adjoint de l'Athénée de Luxembourg,

Mme Françoise Bruck, architecte,

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Marie-Josée Frank

*

Présidence : M. Fernand Boden, Président de la Commission du Développement durable,

Mme Anne Brasseur, Président de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire,

*

Visite des structures provisoires qui accueilleront les élèves de l'Athénée pendant les travaux de rénovation

Les membres de la Commission du Développement durable et les membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire se sont rendus sur le campus scolaire *Geesseknäppchen*, afin de visiter la structure temporaire qui accueillera les élèves de l'Athénée dès la semaine prochaine à l'occasion de la rentrée scolaire 2012-2013 et pendant toute la durée des travaux de rénovation de l'Athénée.

En effet, pendant ces travaux, qui ont été autorisés par la loi du 7 août 2012 (doc. parl. n°6385), les bâtiments de l'Athénée seront, pour des raisons de coûts et de délais, globalement mis en chantier. De ce fait, l'activité scolaire sera complètement délocalisée dans la structure temporaire.

Les coûts de cette construction temporaire s'élèvent à environ 30.000.000 euros. Ce montant s'explique par le fait qu'il s'agit d'une structure préfabriquée à excellentes valeurs énergétiques qui devra rester en place une bonne dizaine d'années et qui servira ultérieurement aux autres bâtiments scolaires du *Geeseknaeppchen* subissant une rénovation substantielle. A noter qu'en novembre 2009, la Chambre des Députés avait autorisé la mise en place de cette structure temporaire par une motion adoptée dans le cadre de la procédure « Financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'Etat » (doc. parl. n°6079).

La structure, dont la surface brute est d'environ 14.500 m², peut accueillir quelque 1.400 élèves.

Le noyau central du bâtiment est une construction massive en béton coulé sur place. Il abrite les cages d'escaliers et l'ascenseur, ainsi que la cafétéria, la bibliothèque et la médiathèque. De ce noyau central partent cinq ailes accueillant :

- 49 salles de classe normales,
- 22 salles de classe spéciales,
- des locaux techniques,
- la structure d'accueil et l'administration.

Les salles spéciales sont destinées à accueillir les matières scientifiques comme la biologie, la chimie, la physique et l'informatique, ainsi que l'éducation artistique et musicale.

L'aile administrative contient les bureaux de l'administration et les diverses salles des professeurs.

Les cinq ailes sont construites à partir d'une structure préfabriquée en béton, système porteur poteaux-poutres avec dalles alvéolaires. La façade des ailes est revêtue d'un habillage de panneaux de couleurs vives.

Tout accès au bâtiment se fait par la partie centrale. L'entrée principale est orientée vers les arrêts de bus de la rue Marguerite de Brabant (niveau 1). D'autres entrées sont situées au niveau de la cour d'école, où se trouve la cafétéria (niveau 0). Ces deux niveaux sont reliés entre eux par un grand escalier.

Un souci particulier a été porté à l'élaboration d'un concept énergétique ambitieux. Le bâtiment est raccordé aux installations techniques existantes du campus, entre autres le chauffage urbain.

Tous les équipements intérieurs existants ainsi que le mobilier de l'Athénée ont été, dans la mesure du possible, démontés, démenagés et remontés dans le bâtiment temporaire.

Luxembourg, le 14 septembre 2012

La secrétaire,
Rachel Moris

Le Président de la Commission du
Développement durable,
Fernand Boden

Le Président de la Commission du Contrôle
de l'exécution budgétaire,
Anne Brasseur